

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

rencontres internationales sur la mémoire partagée Question écrite n° 120349

### Texte de la question

Après le succès qu'ont constitué les Premières Rencontres internationales sur la mémoire partagée organisées à Paris, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants quelles sont les actions de mémoire partagée qui ont été réalisées, mises en oeuvre ou sont envisagées avec le Vietnam.

#### Texte de la réponse

Les premières rencontres internationales sur la mémoire partagée, organisées à Paris en octobre 2006, ont été une grande réussite en permettant, pour la première fois, le rassemblement, dans une même enceinte, d'une part, de représentants civils et militaires et de témoins de vingt-quatre pays liés à la France par la mémoire combattante et, d'autre part, de jeunes générations appelées à tirer des enseignements de l'histoire des conflits du XXe siècle. Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que le Vietnam, qui était présent lors de cet événement, n'a pas signé, à ce jour, une convention de mémoire partagée. Ce document, négocié en commun, est le support indispensable à la mise au point d'un programme de coopération institutionnalisé. Toutefois, l'ancienneté des relations entre le Vietnam et la France a déjà permis l'organisation de projets communs, devant permettre d'avancer vers une mémoire apaisée.

#### Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc

Circonscription: Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 120349

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : anciens combattants
Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2007, page 2550 **Réponse publiée le :** 15 mai 2007, page 4434